



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOLENCES URBAINES DANS LA NUIT DU 2 AU 3 JUILLET 2023 DANS L'AUBE

Troyes, le 3 juillet 2023

Dans le contexte des violences urbaines commises depuis la nuit du 29 juin au 30 juin, celle du 2 au 3 juillet n'a connu aucun fait grave, ni incendie dans le département de l'Aube.

Toutefois, le centre opérationnel départemental a été activé pour la troisième nuit consécutive afin de coordonner l'action sur le terrain des policiers et des gendarmes, et de sécuriser celle des sapeurs-pompiers.

Le dispositif de renforts des militaires de la gendarmerie en zone police est maintenu.

Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, salue à nouveau l'engagement sans faille des forces de sécurité et des services d'incendie et de secours dans l'ensemble de l'agglomération, qui a permis de protéger les personnes et les biens.





Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, apporte son soutien aux élus, aux habitants et aux commerçants touchés par les violences inacceptables de ces derniers jours.

Pour mémoire, les mesures suivantes restent applicables jusqu'au mercredi 5 juillet 2023 à 7h00 :

- la vente, le transport et l'usage d'artifices de divertissement, d'articles pyrotechniques, de pétards, de fusées ;
- la vente et le transport d'hydrocarbure dans un récipient transportable ;
- la vente et le transport d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- la détention et le transport d'armes, toutes catégories confondues, de munitions et d'objet pouvant constituer une arme par destination.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr